

**52010 - Construction, restructuration
et gros entretien des collèges publics**

**Proposition de participation financière du
Département à la restructuration de la cuisine
et des salles de restauration du restaurant
scolaire du Lycée Schuman à HAGUENAU**

Rapport n° CP/2019/286

Service gestionnaire :
J4-Immobilier

Résumé :

La Région Grand Est, gestionnaire du Lycée Schuman à Haguenau, sollicite une participation financière du Département pour la restructuration de la cuisine et des salles de restauration du restaurant scolaire. Ce dernier accueille en effet une partie des demi-pensionnaires du collège Foch à Haguenau et réalise la préparation des repas (en télérestauration) pour le collège de Schweighouse. Ces travaux vont également permettre de développer un projet d'accueil global des élèves du collège Foch (ceux qui y déjeunent déjà et ceux qui déjeunent aujourd'hui au collège Kléber d'Haguenau), offrant une meilleure qualité de service aux élèves et une réponse à la demande des parents.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'affecter la part de financement et de moyens humains incombant au Département, et d'autoriser le Président à signer la convention de cofinancement

La restructuration des salles de restauration scolaire du lycée Schuman, une opportunité pour améliorer le confort d'une partie des élèves du collège Foch

Le collège Foch à Haguenau, de capacité de 800 élèves, ne dispose pas de demi-pension. Aujourd'hui, les 250 demi-pensionnaires du collège sont répartis pour moitié (les 6^{ème} et 5^{ème}) au collège Kléber de Haguenau à 2 km du collège Foch ; et au lycée Schuman de Haguenau pour l'autre moitié (les 4^{ème} et 3^{ème}) à 500 mètres du collège Foch.

Les travaux de restructuration de la cuisine et de la salle à manger du lycée (phase 2 d'un programme débuté en 2014) prévus par la Région Grand Est permettraient -a minima- d'améliorer le confort des 125 élèves du collège Foch qui y déjeunent aujourd'hui.

Au-delà des collégiens qui y déjeunent déjà : l'opportunité de regrouper l'ensemble des collégiens de Foch et de répondre à la sollicitation des familles

La répartition des demi-pensionnaires de Foch pour moitié au collège Kléber et pour moitié au lycée Schuman n'est pas satisfaisante : ni pour les collégiens, ni pour leurs parents. Le sujet est régulièrement abordé au conseil d'administration du collège.

Outre l'incompréhension des parents d'élèves quant à un service différencié pour l'ensemble des collégiens et l'inconfort lié au déplacement des élèves en 6^{ème} et 5^{ème}, cette « dissociation de service » soulève des difficultés administratives telles que des tarifs différents entre élèves, des conditions de remises d'ordre différentes, ces deux derniers points relevant de décisions des conseils d'administration des établissements concernés.

Aussi, les travaux envisagés permettraient d'offrir une solution d'accueil unique pour l'ensemble des collégiens, à la condition de revoir les moyens en personnel affectés par le Département au fonctionnement de la restauration du lycée.

La proposition : une participation financière du Département au titre de l'investissement et du fonctionnement par la mise à disposition de personnels pour permettre un accueil global au 1^{er} janvier 2020

La Région Grand Est est propriétaire des locaux du lycée Schuman à Haguenau et assume les charges qui lui incombent.

Le coût d'opération de la restructuration de la partie production en 2015 est de 1 696 501,46 € TTC soit 1 418 207,36 € hors FCTVA, sous réserve de la conclusion du bilan général définitif en cours d'approbation.

Le coût prévisionnel d'opération de restructuration de la partie salles de restauration est estimé à 870 000 € TTC, soit 727 285,20 € hors FCTVA.

La T.V.A. serait partagée entre la Région et le Département en tenant compte du fait que la Région récupérerait l'intégralité du F.C.T.V.A

Le montant de la participation du Département sur ces investissements est de **613 569,71 €**. Ce coût se décompose comme suit :

- **32,58%** pour la partie production, soit une participation de **462 051,96 €**.
Ce pourcentage représente la part départementale calculée sur la base du nombre de repas produits et télérestaurés pour les élèves du collège de Schweighouse et le nombre de repas produits pour les élèves du collège Foch à Haguenau.
- **20,83%** pour les salles de restauration, soit une participation de **151 517,75 €**
Ce pourcentage représente la part départementale calculée sur la base du nombre de demi-pensionnaires du collège Foch étant accueilli dans ces salles.

Part Région : 1 952 931,75 € y compris FCTVA
Part Département : 613 569,71 € y compris TVA non récupérée

Outre l'investissement qu'il est proposé de partager avec la Région, si l'accueil de l'ensemble des rationnaires du Collège Foch doit pouvoir se faire au lycée Schuman, il s'avèrerait nécessaire d'ajuster les moyens humains mis à disposition du lycée. En effet, pour la partie fonctionnement, aujourd'hui, si 26% des repas produits au lycée sont pris par des collégiens, la dotation «ressources humaines » affectée au lycée par le Département est, quant à elle, de 3% (0,5 ETP du collège de Schweighouse mis à disposition du lycée). Un rééquilibrage est souhaité par le lycée hôte et la Région et conditionne la mise en œuvre de l'accueil des collégiens à hauteur de 4 ETP. Sur ces 4 ETP cibles :

- 0,5 ETP est actuellement affecté par le collège de Schweighouse et à déduire ;
- 0,5 ETP serait à redéployer du collège Kléber (qui accueillait jusqu'alors une partie des élèves Foch) ;
- 3 ETP seraient à créer, soit un surcoût estimé à 105 000 € annuel par rapport à aujourd'hui. Ce coût pourrait être minoré par fin de la prise en charge des trajets en bus des élèves déjeunant à Kléber pour 11 000 € annuels (soit 94 000 € de dépenses nouvelles en fonctionnement).

Si cette opération est adoptée elle devra être inscrite au budget selon l'échéancier suivant:

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
---------------------	-----------------	-----------------	--	-----------------

SUBCOLL002 2019/1	P-Demi-pension lycée Robert Schumann à Haguenau	700 000,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €
----------------------	--	--------------	--------------	--------------

Ce montant pourra être déduit de l'opération inscrite au plan pluriannuel d'investissement en faveur des collèges : la construction d'une salle polyvalente du collège inscrite au budget pour 1 600 000 € TTC ne serait plus nécessaire s'il est donné suite à la proposition de participation aux travaux de la Région.

La Commission territoriale Nord, réunie le 17 juin 2019, a émis un avis favorable.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'approuver le principe d'organiser le service de restauration de l'ensemble des demi-pensionnaires du Collège Foch de Haguenau sur le site du lycée Schumann
- décide de la participation du Département à la restructuration des salles de restauration du restaurant scolaire du Lycée Schuman à Haguenau, à hauteur de 613 569,71 € part non récupérée de la TVA incluse ;
- décide d'approuver les termes du projet de co-financement à conclure avec la Région, pour la mise en oeuvre de cette opération ;
- autorise son président à signer cette convention dont le projet est joint à la présente délibération.

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,



Frédéric BIERRY